

Famille  
Stringat  
d'Angrogne  
Supplément n. 68 pp. 283

285

Le nom Stringat est évidemment un surnom, indiquant quelqu'un au caractère sévère, peut-être dans le sens d'économe quelque peu outré. Il se trouve en effet uni à divers noms, sans qu'on puisse dire lequel des deux est le surnom.

On trouve à Brignères une famille catholique de Stringat, dits Trombat. Si Angrogne, en 1521, Giovanni de Peire alias Stringati; en 1594, Pierre Coisson dit Stringat; en 1606, Michel Odin alias Stringat, d'Angrogne, habitant St Jean.

Il y avait, en 1612, un notaire Stringati à Campillon.

La famille a donné le nom à un hameau de St Jean. Et il est parlé, au moins dès 1521, de celui des Stringati alias Farchetti, à Angrogne. C'est là que vécut les personnages qui nous intéressent, et dont le nom n'est jamais accompagné d'un surnom. A côté d'eux vivait une famille Farchetto alias Marchetto, encore au 17<sup>es</sup> s., en même temps que celle du notaire Lédion Raggio. Le hameau était sans doute alors plus grand qu'aujourd'hui, où il ne compte guère qu'une maison. Elle est bâtie dans un coin verdoyant et ombragé par de superbes châtaigniers, entre une pente et l'ancienne route de Lusvine à Angrogne, peu au couchant des Louins et à l'est du Linget.

En 1566 sont nommés Jean et Antoine. Le dernier, homme influent, et l'un des consuls, fut envoyé avec son collègue Louin à Moncalier et à Turin pour soutenir la cause contre Lusvine, qui prétendait faire contribuer les communes vaudoises de la vallée aux frais de la guerre de 1560-67.

Mais je ne puis remonter, d'une manière sûre, au delà de Collet qui, en 1610, avait sa maison à côté de celle de Raggio, « alla ruata de Stringati ». Il devait être alors assez âgé. En 1613 est nommé Georges feu Collet, aux Stringats.

Georges vivait encore en 1621; mais il mourut avant 1625. En avril 1621, il reconnut avoir reçu 900 florins pour le dot de sa femme, Riacenna, figlia del fu Ugone Bartolomio Vedova di Sullierinino Bertoto, par contrat rédigé par feu Antoine Bastie.

(1) Cf. Supplément n. 26, p. 99